

La CGT Pôle Emploi revendique une réelle augmentation salariale

Suite à la demande unitaire et intersyndicale, la Direction Générale a consenti à organiser une réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) le Mardi 11 avril 2023.

A cette occasion, le discours de **la Direction Générale** a été très clair : cette réunion NAO se tient à la demande des organisations syndicales et **nous annonce qu' « elle ne dispose d'aucun budget défini, ni de provision à ce sujet »**. Elle garantit juste que la direction portera les demandes auprès du ministère, en prévision de la prochaine réunion NAO planifiée le 30 mai 2023 prochain.

Alors que l'inflation ne cesse de croître : +5,2% en moyenne en 2022 auquel il est nécessaire de rajouter les +2,5% depuis le mois de janvier 2023 soit +7,5% ! Dans le détail selon l'INSEE, cette augmentation est particulièrement significative depuis un an pour le gaz : +33%, l'alimentation : +16%, l'électricité et transport : +11% etc. Le gouvernement lui-même ose nous dire que cela va durer !

Sans compter les pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années, les réponses tant du Gouvernement que de la Direction Générale sont inacceptables !

La CGT Pôle Emploi revendique une réelle augmentation générale des salaires et des traitements :

- Une augmentation de la valeur du point et de la partie fixe pour les agents de droit privé,
- Une revalorisation des grilles indiciaires pour les agents de droit public (tout en continuant à revendiquer avec la CGT Fonction publique la revalorisation du point d'indice).

Ces augmentations doivent être - a minima - à la hauteur de l'inflation que nous subissons ! **Nous refusons que cette réunion NAO soit un nouveau fourre-tout, comme en 2022, avec des mesures telles que le versement d'une prime de partage de la valeur (exonérée de**

cotisations sociales), d'un rachat de jours RTT... Les budgets consacrés à ces mesures doivent permettre une réelle augmentation mensuelle des salaires et des traitements sonnante et trébuchante !

Retrouvez ici nos communications CGT sur la [Prime intéressement](#) et la [Prime de performance](#)



Cette demande d'augmentation générale a été portée par l'ensemble des organisations syndicales, lue en [déclaration préalable lors de la réunion du 11 avril 2023](#). La CGT Pôle emploi, invite les agents à signer massivement [la pétition intersyndicale en ligne](#) pour peser dans les négociations !

Le mouvement contre la réforme des retraites a démontré la capacité des salariés à se mobiliser et des organisations syndicales à créer le rapport de force, dans l'unité la plus large. Faisons force de cette même combativité pour gagner à Pôle Emploi de vraies mesures d'augmentation générale des salaires et des traitements.

La CGT a interpellé le ministre du travail sur la nécessité d'une augmentation générale des salaires et traitements permettant le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis plus de 10 ans.

[Signons et faisons signer la Pétition intersyndicale!](#)

la CGT est votre outil ! Ne restez pas isolé ! [Syndiquez vous à la CGT !](#)